



## **APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT**

### **POUR LES ENTREPRISES ERD**

#### **ACADÉMIE DES INVESTISSEMENTS ARE FRANCOPHONE 2026**

#### **“Formation à la préparation à l’investissement pour le développement des entreprises ERD africaines en Afrique francophone”**

Avril 2026 – novembre 2026

### **1. Contexte**

L'[Alliance for Rural Electrification](#) (ARE) est l'association sectorielle mondiale représentant 200 membres dans la chaîne de valeur des énergies renouvelables distribuées, œuvrant pour l'expansion de l'accès durable à l'électricité, la création d'emplois et la lutte contre le changement climatique en Afrique, en Asie-Pacifique et en Amérique latine.

ARE organise chaque année des Académies des investissements afin de renforcer les capacités des entreprises du secteur de l'accès à l'énergie. Les académies précédentes ont porté sur des thèmes tels que l'amélioration de l'accès au financement pour les ERD, les relations avec les investisseurs et leurs attentes, le développement des affaires, l'accès au financement et la préparation de présentations aux investisseurs.

L'Académie d'investissement francophone 2026 est mise en œuvre par ARE en partenariat avec la Facilité d'assistance technique REPP 2 de Camco (TAF). Elle est conçue comme une initiative sectorielle de renforcement de l'écosystème qui soutient les entreprises dans l'amélioration de leur résilience opérationnelle, de leur préparation à l'investissement et de leur durabilité à long terme. L'Académie sera dispensée dans un format hybride, présentiel et en ligne, et ciblera les entreprises ERD francophones d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale, d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe. Jusqu'à 15 entreprises, avec deux participants par entreprise, seront sélectionnées dans le cadre de ce processus de manifestation d'intérêt et devront s'engager pleinement dans les composantes de la formation, y compris les modules en présentiel. Le programme se déroulera **d'avril à novembre 2026**.



[REPP 2](#) est un fonds de dette privé conçu et géré par [Camco](#) pour financer les entreprises développant des systèmes énergétiques décentralisés, renouvelables et fiables à travers l'Afrique. La Facilité d'assistance technique REPP 2 (REPP 2 TAF) soutient le développement à grande échelle des énergies renouvelables distribuées de petite et moyenne taille en Afrique en travaillant avec les développeurs, les investisseurs et les acteurs de l'écosystème pour surmonter les obstacles liés à la préparation à l'investissement et à la bancabilité des projets.

## 2. Objectifs

L'Académie d'investissement francophone vise à renforcer la préparation à l'investissement et la croissance des entreprises d'énergie renouvelable distribuée (ERD) en Afrique francophone.

Le programme fournira aux entreprises participantes des outils, des connaissances et de la confiance nécessaires pour accéder au financement par emprunt et développer leurs activités de manière durable. Plus précisément, l'académie va :

- **Renforcer la préparation financière et à l'investissement** des entreprises d'énergies renouvelables francophones afin d'adapter leurs propositions et de répondre aux exigences des investisseurs internationaux qui fournissent des financements pour la mise à l'échelle ;
- **Renforcer les modèles d'affaires et les structures de gouvernance** pour améliorer la solvabilité et la performance opérationnelle ;
- **Renforcer les capacités en matière de planification financière, de gestion des risques et d'identification, d'atténuation et de reporting des risques ESG** conformément aux meilleures pratiques internationales ;
- **Faciliter l'engagement direct avec les investisseurs et les prêteurs** (Camco et autres) grâce à un mentorat personnalisé ;
- **Favoriser l'apprentissage entre pairs et le réseautage** entre les entrepreneurs en énergie propre anglophones et francophones et les partenaires de l'écosystème.
- Soutenir les entreprises recherchant la clarté stratégique, l'excellence opérationnelle et la durabilité à long terme.

Soutenir les entreprises dans la promotion de l'égalité de genre.

Cette initiative  **vise à créer un pipeline plus solide de projets bancables et d'entreprises d'énergies renouvelables évolutives**, capables de promouvoir une électrification inclusive et durable à travers l'Afrique francophone.

## 3. Qui peut postuler

Les participants éligibles comprennent les entreprises dans les domaines suivants :

- **Systèmes de kits solaires (SHS)** – entreprises fournissant un accès à l'énergie hors réseau via des systèmes solaires individuels et ayant besoin d'un financement pour leur mise à l'échelle ;
- **Mini-réseaux** – développeurs et opérateurs de systèmes d'énergie renouvelable à l'échelle communautaire ou villageoise disposant d'un portefeuille notable et ayant besoin d'un financement pour leur mise à l'échelle;
- **Producteurs d'électricité indépendants (PEI / IPPs)** – développeurs de projets d'énergie renouvelable de petite et moyenne taille disposant d'un portefeuille notable et ayant besoin d'un financement pour leur mise à l'échelle ;.

Jusqu'à **15 entreprises d'énergie renouvelable en phase de croissance opérant en Afrique subsaharienne francophone** seront sélectionnées.

Chaque entreprise peut désigner **2 personnes** pour participer. Les entreprises candidates sont fortement encouragées à désigner au moins **1 femme** parmi leurs candidats.

#### **4. Qu'attendre de la formation**

Les entreprises sélectionnées peuvent s'attendre à ce qui suit :

- **Un programme de formation de six mois de haut niveau et testé par les pairs** dirigé par un expert financier de l'ARE, avec une assistance continue du Secrétariat de l'ARE et des opportunités ponctuelles de retour direct d'investisseurs tels que Camco
- **Opportunités d'apprentissage entre pairs** avec d'autres entreprises et investisseurs à travers deux sessions de formation en présentiel et quatre sessions virtuelles
- **Soutien forfaitaire aux déplacements** pouvant atteindre 750 EUR par session de formation en présentiel
- **Accès à des opportunités de réseautage avec des investisseurs** et d'autres partenaires commerciaux potentiels grâce à un ticket gratuit pour Forum sur l'Investissement dans l'Accès à l'Énergie 2026 (d'une valeur de 1 200 EUR)
- **Certificat de la formation** à la fin de l'Académie

L'Académie d'investissement se déroulera **entre avril 2026 et novembre 2026**.



Le programme sera composé de **six modules de formation** dispensés, en combinant des sessions virtuelles et en présentiel.

- **Module 1** sera organisé le **20 avril 2026** au Forum sur l'Investissement dans l'Accès à l'Énergie 2026 (EAIF) à Nairobi, au Kenya, en présentiel. Cette séance d'ouverture présentera l'Académie et permettra des échanges entre pairs. De plus, les participants recevront un ticket gratuit pour EAF 2026 d'une valeur de 1 200 EUR donnant accès à l'intégralité du forum du 21 au 24 avril 2026, y compris les sessions plénières, les sessions partenaires, les ateliers, les sessions de mise en relation, l'exposition et les réceptions de réseautage.
- **Les modules 2 et 3** seront dispensés virtuellement en mai et juin 2026 respectivement, permettant aux participants d'approfondir leurs connaissances en structuration technique et financière.
- **Le module 4** se tiendra virtuellement en septembre 2026 et renforcera davantage la préparation des participants à l'investissement et leur alignement sur les critères ESG.
- **Les modules 5 et 6** seront organisés en octobre/novembre 2026, très probablement en présentiel dans un pays africain francophone. Le lieu et la date exacts seront décidés ultérieurement.

À la suite d'une réussite à la formation, les participants recevront un **Certificat de la formation**.

## 5. Critères d'éligibilité et de sélection

Les participants à l'Académie d'investissement ARE seront sélectionnés sur la base des informations fournies dans leur formulaire de manifestation d'intérêt (voir formulaire ci-dessous). **Les entreprises remplissant les critères ci-dessous seront prioritaires :**

- dûment enregistrées dans un pays d'Afrique subsaharienne
- détenues majoritairement (minimum 51 %) ou gérées (51 % de la direction) par des personnes locales (citoyenneté nationale)
- En phase de mise à l'échelle, recherchant un financement par dette/quasi-dette pour se développer
- Actives dans les activités SSI, mini-réseaux ou PEI en Afrique subsaharienne avec des sources d'énergie renouvelable
- Prêtes à participer activement à la formation, à contribuer aux exercices et discussions de groupe, et à consacrer du temps aux exercices et aux devoirs



- Disponibles à se rendre au Forum d'investissement ARE Energy Access à Nairobi, au Kenya (21-24 avril) et à un événement supplémentaire en un pays africain francophone (octobre – novembre 2026), y compris potentiellement co-financer les déplacements si le budget dépasse le soutien forfaitaire de 750 EUR fourni par ARE
- **Volonté de rester engagées avec le programme au-delà de la période de formation**, et de partager les informations nécessaires pour contribuer à l'évaluation d'impact de la formation
- **Impact environnemental et social** (service aux clients du dernier kilomètre ou aux populations spécifiquement vulnérables ; focus sur les clientes ; PURE ; création d'emplois ; réductions des émissions de GES ; adaptation au changement climatique et résilience ; etc.)
- **Potentiel d'innovation** (modèle d'affaires, produit/technologie, système de distribution, solution de financement, solutions numériques, etc.),
- **Modèle d'affaires reproductible** avec un fort potentiel de mise à l'échelle.
- **Idéalement dirigées et/ou détenues par des femmes**

## 6. Mesure d'impact

Les progrès et l'impact de l'Académie d'investissement ARE seront **suivis à travers des indicateurs quantitatifs et qualitatifs alignés sur les éléments pertinents du cadre de résultats de REPP 2, le cas échéant**. Le suivi se concentrera à la fois sur les résultats de participation et sur les améliorations tangibles en matière de préparation à l'investissement et de pratiques de durabilité.

Les participants devront partager des indicateurs de progrès après la formation, qui seront suivis tout au long de l'Académie et lors des évaluations de suivi pour évaluer la contribution de l'académie à la construction d'un écosystème d'énergie propre plus fort, plus inclusif et prêt pour l'investissement en Afrique francophone.

Le suivi inclura les améliorations en matière de planification stratégique, de gouvernance, de pratiques ESG, de préparation à l'investissement et de résilience organisationnelle.

## 7. Partage des coûts

**La participation à l'Académie d'investissement ARE est gratuite**, mais limitée à 15 entreprises sélectionnées.

Les participants auront accès à 1 entrée gratuite pour le Forum sur l'Investissement dans l'Accès à l'Énergie ([EAIE](#)) 2026 qui se tiendra officiellement du **21 au 24 avril à Nairobi, au Kenya**, et comprend l'accès à toutes les sessions de conférence et de mise en relation sur



les trois jours, ainsi que les réceptions de réseautage et les déjeuners sur l'ensemble des trois jours de l'événement. Le ticket est d'une valeur de 1 200 EUR.

**Les participants peuvent bénéficier d'un soutien forfaitaire allant jusqu'à 750 EUR par module de formation en présentiel pour les frais de voyage et d'hébergement réellement engagés.** Les participants sont responsables de l'organisation de leurs propres voyages, hébergements, visas et logistique pour assister aux modules en présentiel, mais devront signaler ces dépenses à ARE pour prouver leur éligibilité au soutien forfaitaire.

**Si les frais de voyage et les dépenses connexes dépassent 750 EUR, les participants sont tenus de couvrir les coûts restants avec leurs propres fonds.**

## **8. Soumission des manifestations d'intérêt**

Si vous êtes intéressé(e) par la participation au programme de formation, veuillez compléter et soumettre le [formulaire de manifestation d'intérêt](#), accompagné des pièces justificatives demandées, à ARE, à l'attention d'Inès van Oldeneel ([i.vanoldeneel@ruralelec.org](mailto:i.vanoldeneel@ruralelec.org)), en mettant en copie Eleni Nikolantou ([e.nikolantou@ruralelec.org](mailto:e.nikolantou@ruralelec.org)).

Le formulaire (sans les pièces justificatives) **ne doit pas dépasser 10 pages.**

**Date limite de soumission : vendredi 27 mars 2026 à 18h00 CET.**

Les participants sélectionnés seront informés de la sélection aux alentours du **3 avril 2026.**